

Prospectus du Lycée Descartes de Tours.

Numéro d'inventaire : 1986.01528.2

Auteur(s) : G. François

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Imprimerie Tourangelle

Date de création : 1910

Description : Brochure agrafée avec couverture de papier glacé bleu, imprimée en noir

Mesures : hauteur : 241 mm ; largeur : 160 mm

Notes : Prospectus du lycée Descartes de Tours, signé par le proviseur: G. François et le Recteur de l'Académie de Poitiers J. Cavalier. En date du 1er juillet 1910. Principes d'éducation, objets d'enseignement, discipline, conditions de pension et trousseau. Liste des élèves admis à Polytechnique et Saint-Cyr de 1880 à 1909. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Tours

Nom du département : Indre-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 19

Lieux : Indre-et-Loire, Tours

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE POITIERS

LYCÉE DESCARTES

TOURS

PROSPECTUS



TOURS

IMPRIMERIE TOURANGELLE

20-22, RUE DE LA PRÉFECTURE

1910

5 F

UNIVERSITÉ
DE FRANCE



ACADÉMIE
DE POITIERS

LYCÉE DESCARTES

TOURS

PROSPECTUS

Le Lycée Descartes, à Tours, est situé au centre de la ville, à deux pas de la rue Nationale, près de l'hôtel du Commandement militaire et des promenades publiques.

Il occupe entre les rues de la Préfecture et des Minimes, un vaste quadrilatère, contenant des cours de récréations spacieuses et bien aérées. Les bâtiments tout récemment construits et les améliorations successivement introduites depuis quelques années dans les diverses parties de la maison, ont profondément modifié son aspect extérieur et intérieur, et en ont fait un établissement de premier ordre, qui n'a rien à envier aux plus réputés pour l'hygiène et l'agrément. Les salles d'études, les classes, les réfectoires, les dortoirs (dont un avec chambres particulières), la nouvelle infirmerie, la salle de douches et de bains, tout y est établi dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort modernes. L'air et la lumière pénètrent dans tous les locaux par de larges baies vitrées; le chauffage central à basse pression porte partout, en hiver, une chaleur douce et uniforme. Bref, le

Lycée Descartes, qui a un long passé et une réputation fondée, offre désormais aux familles toutes les garanties désirables, tant pour la santé et le bien-être, que pour l'instruction et la bonne éducation de leurs enfants.

I. — ÉDUCATION — DISCIPLINE — SANTÉ

La base de toute éducation est dans une ferme discipline ; les familles la trouveront au Lycée de Tours, mais sans rigidité formaliste, avec une allure aisée et libérale, fondée sur l'autorité plutôt que sur la contrainte.

A l'éducation concourent tous les fonctionnaires du Lycée sous le contrôle et l'inspiration du Proviseur.

Ils s'efforcent d'inspirer aux enfants le respect de la règle librement acceptée et de leur donner des habitudes d'ordre, de travail et de discipline ; ils s'appliquent à développer en eux la droiture et la franchise du caractère, le sentiment de la responsabilité et le goût de l'initiative individuelle. La tenue, le langage et la moralité sont l'objet d'une surveillance active et continue.

Les leçons, les devoirs et tous les exercices scolaires sont sanctionnés par des notes qui sont lues, à la fin de chaque semaine, en étude et en classe, devant le Proviseur et le Censeur, et qui sont ensuite transmises aux parents. Ceux-ci sont d'ailleurs avertis, par lettres spéciales, de tous les incidents de quelque importance.

En même temps que l'éducation morale, l'éducation physique, qui contribue à développer les forces et à entretenir la santé, ne saurait être négligée.

Des jeux et exercices physiques de plein air (tennis, ballon, croquet, foot-ball, quilles, tonneaux, pelotes), sont encouragés et organisés de manière à stimuler l'émulation des élèves et à occuper les loisirs des récréations ; une société de sport a été créée dont peuvent faire partie tous les élèves autorisés par leur famille ; des promenades au dehors ont lieu deux fois par semaine, sous la surveillance d'un maître.

Les exercices de gymnastique sont obligatoires pour

